RAPPORTS

Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

Service Exploitation et Sécurité

Pôle Équipements et Systèmes

Aout 2021

Dossier de consultation des Entreprises

Maintenance des équipements dynamiques des PC de la DIR CE lot 4

Cahier des Clauses Techniques Particulières
Annexe 3– description visite préventive RAU

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté Égalité Fraternité

Direction interdépartementale des routes Centre-Est

www.dir-centre-est.fr

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
0	12/08/21	Version initiale
0.1	24/08/21	Intégrations des observations des PC

Affaire suivie par

Amandine ROIRON - SES / PES
Tél. : 04 72 47 16 15/ Fax : 04 78 90 34 26
Courriel : Amandine.Roiron@developpement-durable.gouv.fr

Lionel ROYER - SES / PES
Tél. : 04 72 47 16 11/ Fax : 04 78 90 34 26
Courriel : lionel.royer@developpement-durable.gouv.fr

Rédacteur

Amandine ROIRON - SES
Lionel ROYER - SES

Relecteur

Emmanuel BERNE - SES

Service instructeur

DREAL Auvergne Rhône-Alpes
SCPPC – Pôle de la Commande Publique
5 Place Jules Ferry
69 453 LYON CEDEX 6
Tél. : 04 26 28 60 00

Référence interne

Emplacement réseau
S:\MarchesFinancementComptabilite\marches\Inter_PC\2022_maintenance_ED_PC\0_DCE_maint_ED\2_procédure_passation\1_DCE\doc_tech

SOMMAIRE

1. NETTOYAGE....4

2.LUTTE CONTRE LES NUISIBLES PAR L'UTILISATION DE PRODUITS BIOCIDES....4

3. LISIBILITÉ ET SÉCURITÉ....4

4. QUALITÉ DES POSTES....5

5.CONTRÔLES FONCTIONNELS....5

1.Fonctionnement des postes....5

La maintenance préventive est destinée à maintenir les équipements dans des conditions optimales de fonctionnement.

Attention les PCA ne sont pas forcément dans les locaux de la DIRCE et la prestation de la maintenance préventive inclus la visite sur les différents sites concernés, y compris sur des sites extérieurs à la DIRCE.

Les principales opérations à effectuer sont les suivantes. Cette liste n'est pas exhaustive et devra faire l'objet de validation dans le cadre de la mise au point du rapport type de visite préventive. Suite à cela, l'entreprise fournira des gammes de maintenance pour les PAU et les PCA

Lors d'une intervention sur site, le technicien devra signaler au PC concerné son arrivée et son départ. Il devra également posséder le matériel approprié pour faire les visites préventives

En cas de non fonctionnement d'un poste lors d'un test, il faudra appeler le PC concerné afin qu'il valide une réparation immédiate (si c'esr possible) ou bâcher le PAU.

1. Nettoyage

- Nettoyage extérieur de tous les postes d'appel d'urgence (Corps, portes, panneaux solaires…) avec savon + rinçage sans utiliser l'eau en jet ou sous pression ;
- Nettoyage intérieur des postes par aspiration ou soufflette ;
- Contrôle et nettoyage des chambres de tirage au pied des postes d'appel d'urgence ou contenant un dispositif d'épissure ou de dérivation ;
- Nettoyage par aspiration ou soufflette de l'intérieur des armoires support de tête RAU ;
- Nettoyage d'une manière générale, des matériels électriques présentant des risques d'échauffements dangereux par l'accumulation de poussières ;
- Lavage complet extérieur des armoires.

2.Lutte contre les nuisibles par l'utilisation de produits biocides

Les points suivants s'appliquent pour les PAU, les chambres, les supports d'armoire, les armoires tête de câble et l'environnement immédiat du poste. :

- S'assurer de l'absence de reptile, insecte et rongeur ;
- Relever les détériorations imputables aux animaux,
- **Relever et enlever les traces d'eau et d'humidité**.

3. Lisibilité et sécurité

- Vérifier la présence et la cohérence de la plaque d'identification sur les postes et les armoires enfermant les têtes de câbles ;
- Vérifier la présence, la mise à jour et la lisibilité de la documentation présente dans l'armoire et les sites techniques. Apporter les corrections nécessaires et reprendre la documentation détériorée ;
- Vérifier le repérage des différents câbles et supports signalé par les bagues sur barrettes porte repère. Compléter et/ou mettre à jour si besoin ;
- Vérifier l'état des dispositifs de sécurité autour du poste : glissière, GBA, signalisation du refuge, etc. ;
- Vérifier l'état du garde-corps (état extérieur, fixations…) ;

4. Qualité des postes

- Vérifier le bon fonctionnement des serrures, nettoyage et lubrification ;
- Contrôler soigneusement l'état, l'étanchéité et la fixation de la borne complète et du panneau solaire ;
- Vérifier la bonne fixation des chemins de câbles ainsi que des équerres et support de PAU avec les dispositifs d'adaptation sur GBA.

5.Contrôles fonctionnels

1. Fonctionnement des postes

- Vérifier la concordance du repérage, la confirmation d'adresse et de l'affichage entre PCA et PAU concerné ;;
- Vérifier la présence et mesurer la résistance de terre selon la norme;
- Vérifier la mise à la terre des éléments métalliques (pied, garde-corps…) ;
- Vérifier le serrage des bornes de connexion ;
- Vérifier la présence des repères ;
- Test de bon fonctionnement du bouton poussoir d'appel ;
- Contrôle de la phonie par dialogue avec l'opérateur puis mesure des niveaux de réception et d'émission de la porteuse au niveau du PAU par envoi depuis le PCA.

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interdépartementale des routes
Centre-Est
Service Exploitation Sécurité
Pôle Équipements et Systèmes

Lieu dit les Grandes Terres
69 740 GENAS
Tél : 04 72 47 16 16
Fax : 04 78 90 34 26